

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, 19 mars 2026

Dépistage du cancer colorectal : près de 70 % des femmes et des hommes concernés ne réalisent pas le test



Avec près de 47 600 femmes et hommes touchés chaque année et 17 000 décès¹, le cancer colorectal est l'un des plus fréquents et des plus meurtriers. Alors qu'il existe un test simple et efficace qui permet de le détecter à un stade précoce, près de 70 % des personnes concernées ne participent pas au dépistage organisé². Gêne liée au test, peur du résultat, idées reçues sur le dépistage... nombreux sont les freins qui sont exprimés.

Pourtant, ce test sauve des vies : détecté tôt, ce cancer se guérit 9 fois sur 10, tandis que les chances de survie à 5 ans ne sont plus que de 14,3 % lorsque la maladie est diagnostiquée à un stade métastatique³.

À l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, l'Institut national du cancer rappelle les bénéfices de ce dépistage recommandé aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans et invite les personnes concernées à réaliser le test tous les deux ans.

Détecté tôt, le cancer colorectal se guérit 9 fois sur 10

Dans plus de 80 % des cas, le cancer colorectal provient d'une tumeur bénigne, appelée polype. Celle-ci évolue lentement pendant plusieurs années avant de se transformer en cancer. L'intérêt du dépistage repose sur le repérage d'un polype avant qu'il n'évolue en cancer ou la détection d'un cancer à un stade précoce. Dans ce cas, il sera guéri 9 fois sur 10.

¹ [Panorama des cancers en France 2025, édition spéciale 20 ans, Institut national du cancer.](#)

² Pour la période 2024-2025, le taux de participation-population cible est de 30,7 % ([Santé publique France](#)).

³ Surveillance Epidemiology and End Results (SEER) 18 Stat Fact Sheets: Colon and Rectum Cancer. (2010-2016), 2020.

Pourtant, **près de 70 % de la population concernée** – les femmes et hommes de 50 à 74 ans sans facteurs de risque autres que l'âge, sans symptômes ni antécédents personnels ou familiaux de maladies touchant le côlon ou le rectum - **ne réalise pas le dépistage.**

Se procurer un test de dépistage du cancer colorectal : un geste simple qui peut vous sauver la vie

Aujourd'hui, il existe plusieurs modalités d'accès au kit de dépistage. Les personnes concernées peuvent s'adresser :

- à leur médecin (médecin traitant, gastro-entérologue, gynécologue et médecin d'un centre d'examen de santé du régime général de l'Assurance Maladie)⁴ ;
- à leur pharmacien ;
- ou le commander en ligne sur jefaismondepistage.cancer.fr pour le recevoir directement chez soi⁵.

NOUVEAUTÉ MARS 2026

La délivrance des kits de dépistage du cancer colorectal est désormais élargie aux infirmiers diplômés d'État ([arrêté du 10 mars 2026](#)). Cette mesure vise à favoriser l'équité d'accès au kit et renforce les missions attribuées aux infirmiers en offrant, aux personnes concernées par le dépistage, l'opportunité de s'adresser à une nouvelle catégorie de professionnel de santé

Combattre les idées reçues : le vrai du faux du dépistage du cancer colorectal

« Le dépistage du cancer colorectal, c'est une coloscopie ! »

NON. Dans le cadre du dépistage organisé, il s'agit d'un test simple et indolore à faire chez soi. Il suffit de prélever un peu de selles de manière hygiénique pour ensuite les adresser à un laboratoire d'analyses. La coloscopie est nécessaire seulement si le test détecte du sang dans les selles (seulement 4 % des tests).

« Je n'ai pas besoin de faire un dépistage, car je n'ai pas de symptômes »

AU CONTRAIRE ! C'est justement quand on n'a pas de symptômes qu'il faut faire le dépistage, car au début de son développement, le cancer colorectal ne provoque pas forcément de signes symptomatiques. Tout l'intérêt de ce test est de repérer la maladie à un stade précoce avant l'apparition des symptômes et d'augmenter les chances de guérison. Quand des signes apparaissent, c'est bien souvent que le cancer est déjà à un stade avancé. Rappelons que lorsqu'il est détecté à un stade métastatique, les chances de guérison à 5 ans ne sont que de 14,3 % alors que ce cancer se guérit 9 fois sur 10 lorsqu'il est détecté à un stade précoce.

« Si mon test est positif, cela veut dire que j'ai un cancer »

NON. Si le test est positif (ce qui n'arrive que dans 4 % des cas), une coloscopie sera prescrite pour en déterminer l'origine. Le saignement n'est pas obligatoirement le signe de la présence d'un cancer. Il peut notamment s'agir de polypes (lésions précancéreuses) qui seront retirés lors de l'examen, et la personne évitera alors un cancer.

Expliquer les bénéfices de ce dépistage pour favoriser la participation

La transmission de l'information sur les bénéfices et l'importance de ce dépistage pour la santé des Français et Françaises est primordiale. Aussi, l'Institut national du cancer diffuse dès le 19 mars une campagne nationale d'information. Une campagne radio, un dispositif d'information sur le digital et dans les

⁴ Après un échange sur les éventuels facteurs de risque, le professionnel de santé s'assure que le test de recherche de sang dans les selles est la modalité adaptée avant de remettre le kit de dépistage.

⁵ Après avoir répondu à quelques questions, et en l'absence de risques particuliers, la commande pourra être validée.

pharmacies, lieu où le kit est disponible, rappelleront les bénéfices du dépistage pour en favoriser la participation.

L'Institut met aussi à la disposition de tous plusieurs outils pédagogiques avec différents formats : un [guide pratique](#), un [dépliant d'information simplifié](#), une [bande dessinée](#) basée sur la méthode facile à lire et à comprendre (FALC), ou encore une [vidéo](#).

Il propose également des [chroniques sonores](#) enregistrées par des experts de l'Institut et des professionnels de santé, avec une déclinaison pour les départements d'outre-mer en langue créole ([Guadeloupe](#), [Martinique](#), [Guyane](#) et [La Réunion](#)).

EN BREF : L'ESSENTIEL À RETENIR

Le dépistage du cancer colorectal en pratique

Ce dépistage est **recommandé tous les 2 ans aux femmes et hommes de 50 à 74 ans**, sans facteurs de risque autres que l'âge, sans symptômes et sans antécédents personnels ou familiaux de maladie touchant le côlon ou le rectum.

Le test simple, efficace et rapide, est à réaliser chez soi. Pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, il consiste à prélever un peu de selles de manière hygiénique, et à l'envoyer par la poste au laboratoire pour analyse⁶. Il permet de repérer la présence de sang dans les selles, non visible à l'œil nu, et qui peut être le signe d'un cancer débutant.

Les chiffres clés du cancer colorectal

- près de 47 600 **nouveaux cas** diagnostiqués **tous les ans** (47 % chez les femmes et 53 % chez les hommes) ;
- **environ 17 000 décès** chaque année ;
- âge médian au diagnostic : 72 chez les femmes et 71 chez les hommes ;
- **63 %** : taux de survie nette standardisée à 5 ans.

Adopter les bons gestes pour réduire son risque de cancer colorectal

Il est possible d'agir pour réduire son risque de développer la maladie. Il est recommandé de :

- ne pas fumer ou entamer un sevrage tabagique ;
- réduire sa consommation d'alcool : maximum 2 verres par jour et pas tous les jours (21 % des cancers du côlon chez les plus de 30 ans sont directement liés à sa consommation)⁷ ;
- limiter sa consommation de viandes rouges et de charcuteries : maximum 550gr de viande rouge et 150gr de charcuterie par semaine (près de 5 600 nouveaux cas par an leur sont attribuables⁸) ;
- éviter la sédentarité et pratiquer une activité physique régulière : 30 minutes d'activité physique dynamique par jour.

Pour en savoir plus :

[Lire la rubrique sur le dépistage du cancer colorectal](#)

[Consulter l'espace digital dédié aux dépistages organisés des cancers : \[lefaismondepistage.cancer.fr\]\(http://lefaismondepistage.cancer.fr\)](#)

⁶ Le résultat est ensuite disponible par lien adressé par SMS (3 jours ouvrés après l'envoi du test) ou par courrier (15 jours ouvrés après l'envoi du test). Le médecin, si vous l'autorisez, recevra également le résultat.

⁷ Panorama des cancers 2025, édition spéciale 20 ans, Institut national du cancer.

⁸ CIRC/INCa 2018.

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

<https://www.cancer.fr/> ; X

CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media

Lydia Dautet
01 41 10 14 44

Chargée de relations presse

Juliette Urvoy
01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr